



Objectifs :

Certificat d'examen du permis de conduire de conducteur routier d'un camion porteur de plus de 3,5 tonnes auquel il est possible d'atteler une remorque dont le PTAC n'excède pas 750 kg
Qualification reconnue dans les classifications des métiers de l'automobile découlant d'une obligation légale et réglementaire nécessaire pour l'exercice du métier de conducteur d'un véhicule affecté aux transports de marchandises

Public concerné et prérequis :

Tout conducteur en possession du permis B et âgé de 21 ans minimum. Visite médicale obligatoire devant un médecin agréé de la Préfecture conformément au décret n°2012-886 du 17 juillet 2012 relatif au contrôle médical de l'aptitude à la conduite. Dossier ANTS validé avant l'entrée en formation Ayant satisfait à l'épreuve de l'ETG (Epreuve Théorique Générale) ou Code de la route valide : pour les stagiaires ayant obtenu leur dernier permis depuis moins de 5 ans

Qualification des intervenants :

Enseignant diplômé du BEPECASER Mention Lourd/TP ECSR CCS

Moyens pédagogiques et techniques :

Pour la théorie : E Learning, salle équipée de matériel multimédia (rétroprojecteur avec écran ou téléviseur avec lecteur de DVD) Pour la pratique : véhicules d'enseignement « camions porteurs isolés » équipés en double commande

Durée, effectifs :

70 heures.

5 stagiaires.

Programme :

Compétence 1 : Maitriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul : • Connaître les principaux organes de sécurité du véhicule, les principales commandes et le tableau de bord •

S'installer au poste de conduite • Effectuer les contrôles visuels avant la mise en route du moteur • Démarrer et s'arrêter • Utiliser la boîte de vitesse • Diriger le véhicule en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe • Regarder autour de soi et avvertir •

Connaître les éléments constitutifs de la chaîne cinématique et leurs principes de fonctionnement

Compétence 2 : Effectuer les vérifications courantes de sécurité du véhicule et effectuer les exercices de maniabilité : • Avoir des connaissances sur l'ensemble des réglementations liées au transport routier de marchandises • Connaître les documents spécifiques au conducteur, au véhicule et au transport de marchandises • Connaître les équipements et le principe de fonctionnement des organes essentiels du véhicule et savoir les vérifier • Connaître et adopter les attitudes élémentaires de sécurité • Savoir réaliser un stationnement en créneau

Compétence 3: Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule dans des conditions normales de circulation : • Rechercher la signalisation spécifique affectée au transport de marchandises, les indices utiles et en tenir compte • Connaître et respecter les règles de

ECOLE DE CONDUITE CASTEX

circulation • Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation • Utiliser toutes les commandes et adapter l'allure aux situations • Tourner à droite et à gauche •

Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité • Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire

Compétence 4 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers : • Evaluer et maintenir les distances de sécurité • Croiser, dépasser et être dépassé • Négocier les virages de façon sécurisante • Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard • Quitter un stationnement, repartir après un arrêt et s'insérer dans la circulation • S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide •

Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense • Conduire en déclivité • Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites

Compétence 5 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique : • Suivre un itinéraire de manière autonome • Connaître les principaux facteurs généraux à risque au volant, les facteurs spécifiques à la conduite des véhicules lourds et les recommandations à appliquer •

Connaître les comportements à adopter en cas d'accident • Connaître les aides à la conduite • Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence •

Pratiquer l'éco-conduite

Modalités d'évaluation des acquis :

Examens : examen du plateau et examen de la conduite délivrés par un inspecteur du permis de conduire.

L'épreuve HC comprend plusieurs exercices : tests de connaissance, interrogation orale, exercice de maniabilité. Pour être admis, vous devez obtenir plus de 18 points, ne pas avoir de note éliminatoire et avoir un résultat favorable à l'exercice de maniabilité. Vous conservez le bénéfice de l'épreuve HC pour 5 épreuves en circulation (CIR) pendant les 3 ans qui suivent la date de réussite à l'épreuve HC à condition de valider l'épreuve théorique (code).

Sanction visée :

Permis C

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Interdiction de se présenter en tong ou talons aiguilles.

Délai d'accès :

de 1 à 6 mois maximum

Accessibilité :

Chaque situation de handicap étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et de mise en œuvre de la formation. L'accessibilité aux locaux de la formation est sous la responsabilité de l'organisme

ECOLE DE CONDUITE CASTEX



Programme de formation PERMIS C 70 HEURES

accueillant. La formation est délivrée au moyen de supports visuels commentés, et donc accessible à toute personne pouvant les suivre, y compris munie le cas échéant d'équipements adaptés.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter notre référente handicap : Madame PAZ au 06.08.55.57.13 ou par mail à contact@autoecolecastex.com

Taux de satisfaction :

9.7/10 année 2025

Taux de validation des compétences :

80.85% sur l'année 2025

Tarif :

1 650,00

ECOLE DE CONDUITE CASTEX

96 RUE LOUIS GEOFFRIN 65300 LANNEMEZAN
Tél. 0562982622 – contact@autoecolecastex.com
SAS au capital de 0 € – RCS – SIRET 31700166700086 – NAF 8553Z